

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 89 - 2022

Séance du : 12 décembre 2022

Nombre de conseillers:

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt-deux le 12 décembre 2022 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul,

Etaient présents :

ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, DUFOUR Hervé, GAUDIN-LEVERT Natacha, GRANGÉ David, HUGUES Stéphanie, LEBARON Joëlle, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :

Excusés : BOYER Bernard

Date de convocation : 06/12/2022

Date d'affichage : 06/12/2022

OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL

Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Maire de la Commune de Lavoûte-sur-Loire, propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du :

- 21 Novembre 2022

Le conseil Municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 21 Novembre 2022.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire



Publication du 20/12/2022